

Bienvenue à tous !

Je dois tout d'abord excuser Jean Lamy, conseiller départemental, Dany Gautier, absente actuellement, Gérard Olivier, conseiller municipal, retenu par d'autres obligations.

Je salue Philippe Blutel, maire de Saint-Hilaire présent à nos côtés, les membres du conseil municipal, les représentants des associations, le personnel communal et vous tous ici présents.

Le comité des fêtes et la municipalité sont heureux de vous recevoir pour cette traditionnelle cérémonie des vœux, moment privilégié de rencontres et d'échanges dans nos petites collectivités à l'habitat dispersé où les occasions sont plutôt rares.

Les bénévoles du comité des fêtes continuent de déployer leur énergie et leurs idées pour proposer des rassemblements, des sorties sportives telles les randonnées pédestres, des voyages. Ils ont besoin de vos encouragements, de vos idées, de votre présence et surtout de vos coups de main.

Cette année, Ste Céronne et St Hilaire se sont regroupés pour organiser ensemble la fête du village. Ce fut de mon point de vue une réussite. L'idée sera reconduite pour 2017 et la fête aura lieu à St Hilaire les 1er et 2 juillet. Merci à tous les bénévoles.

Une messe sera célébrée à Ste Céronne le 3ème dimanche de juillet, dite Messe patronale et sera suivie comme d'habitude par un verre de l'amitié.

L'Association de sauvegarde du patrimoine culturel (ASPC), présidée par Mme Brigitte Duboys de Labarre, avec Dominique Ragot, secrétaire-trésorière et l'ensemble des membres ne ménagent pas leur temps et apportent leurs compétences. Ils contribuent à entretenir et à faire vivre un lieu de culte, notre église, qui s'il est peu ouvert, l'est néanmoins à l'occasion de la fête patronale, mais aussi pour des mariages et des inhumations. Parfois pour des concerts et des expositions.

Nous avons le devoir, pratiquants ou non, d'entretenir ce patrimoine qui est communal au même titre que d'autres (mairie, garage, terrains).

Notre territoire a un passé historique très riche. Notre Église est passeuse d'histoire. Elle fut construite sur l'emplacement du tombeau de Sainte Céronne qui a donné son nom à notre commune. Nous devons être fiers de la foi de ceux qui l'ont construite et reconnaissants envers ceux qui l'ont entretenue jusqu'à nos jours.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres actifs de l'association et tous nos donateurs. Merci à Marc, soucieux de mettre en lumière notre clocher. Il vous en parlera.

Les travaux de conservation des fresques dans le clocher seront effectués dans le premier semestre 2017. Ils seront financés par la DRAC à hauteur de 40% et par l'association.

Sur la commune, certains travaux ont été effectués à la demande de riverains, d'autres sont reportés dans les mois à venir, l'entreprise retenue ayant pris du retard dans différents gros chantiers à cause des intempéries de l'année passée. Franck a achevé la réfection du mur autour de la Chapelle St Marcel. Chaque année, différents travaux lui sont confiés, peinture ou autres, en dehors de l'entretien courant des espaces verts et de certains chemins.

L'année 2016 qui vient de s'achever fut à nouveau marquée par de terribles événements. Nous avons une pensée pour toutes les familles durement touchées.

Ne nous laissons pas déstabiliser, restons vigilants et confiants dans l'avenir.

Le conseil municipal, les employés et moi-même, vous souhaitons une belle année à tous. Qu'elle vous apporte santé et sérénité.

Raymonde Lizot, Sainte-Céronne-lès-Mortagne, dimanche 8 janvier 2017